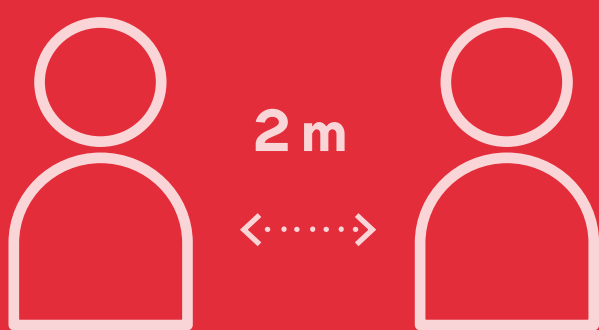


# RÉDUCTION DE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 SUR LE CAMPUS



## Port obligatoire du couvre-visage en tissu

- Le port du couvre-visage est obligatoire\* pour entrer dans les bâtiments et circuler dans les lieux accessibles au public.
- \*Sont notamment exemptés de cette obligation :
  - o les enfants de moins de 12 ans;
  - o les personnes ayant une incapacité significative qui les empêche de porter le couvre-visage de façon sécuritaire.
- Le couvre-visage peut être retiré dans certaines situations telles que :
  - o assis dans une salle de classe à 1,5 m de distance des autres personnes;
  - o assis dans une aire de repas à 2 m de distance des autres personnes;
  - o rendu au lieu de travail ou d'études à 2 m de distance des autres personnes (ex. : bureau individuel, bureau dans une aire ouverte ou table de la bibliothèque);
  - o Les couvre-visages en tissu avec soupape sont INTERDITS.



## Distanciation physique

- La distanciation physique de 2 m s'applique malgré le port du couvre-visage.
- Maintenez en tout temps la distance minimale de 2 m entre vous et les autres personnes.
- Exceptionnellement, la distanciation de 2 m peut être réduite à 1,5 m lorsque les personnes sont assises dans une salle de classe ou dans un amphithéâtre et lorsqu'elles ne parlent pas entre elles ou parlent peu.



## Hygiène des mains et étiquette respiratoire

- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes. Lorsque ce n'est pas possible, utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec le bras lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Toussez ou éternuez dans le creux de votre coude.
- Jetez immédiatement les mouchoirs utilisés.



## Nettoyage et désinfection

- Nettoyez et désinfectez les surfaces de travail partagées et le matériel collectif (tables, claviers, outils, instruments, etc.) avant et après chaque usage.

L'ÉTS nettoie et désinfecte régulièrement les surfaces des espaces communs.  
De plus, elle met tout en œuvre afin que la distanciation de 2 m soit respectée.